

M-1165 «Optimisation des horaires
d'ouverture de la piscine de Varembé»

M-1169 «Pour la gratuité des installations
sportives de la Ville de Genève pour les
rentiers AVS et AI»

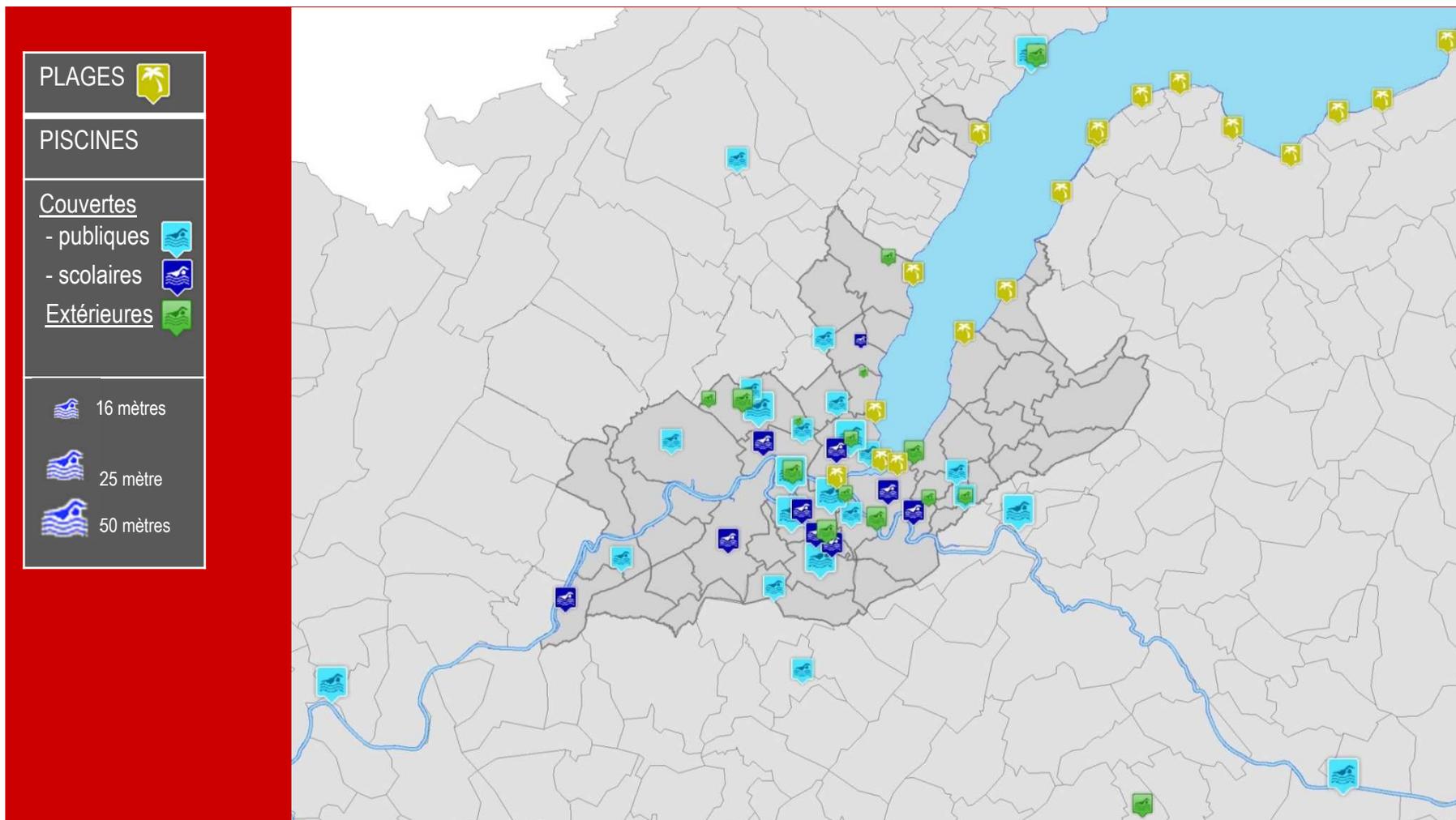
**Commission des sports
Conseil municipal
14 janvier 2016**

1. M-1165 «Optimisation des horaires d'ouverture de la piscine de Varembé»

Piscines et natation à Genève

- **35 piscines couvertes** à l'échelle de l'agglomération dont **5 en Ville de Genève** (soit 13.5%). Il s'agit des piscines des Vernets, de Varembé, de l'école Liotard, de l'école Pâquis-Centre et de l'école des Contamines. A elles 5, ces piscines possèdent **7 bassins couverts**. La Ville de Genève est une des sept villes suisses à offrir un bassin couvert aux dimensions olympiques (50 mètres). Au niveau de l'agglomération, Château Bleu à Annemasse offre également un bassin olympique.
- Natation: **sport no. 1** pratiqué de manière libre; **2ème sport** le plus pratiqué à Genève.
- **616'000 entrées publiques** pour les piscines, **59'000 heures d'entraînement** club
- La demande actuelle est forte avec une marge de progression importante et plutôt tournée sur la pratique de la natation libre (hors clubs) et de loisirs (ludique, bien-être).
- La piscine scolaire de Chandieu (25 mètres) sera mise en service à la rentrée 2016. Elle permettra de « soulager » Varembé d'une partie de la demande clubs et écoles pour ainsi y libérer plus d'espaces pour la pratique libre.

Offre actuelle de piscines (localisation, typologie, dimensions)



Piscines et natation à Genève

- La Ville de Genève prend en charge un important effet de débordement: 40% d'usagères et d'usagers de la piscine des Vernets proviennent des 44 autres communes genevoises et 60% de l'ensemble des usagères et usagers des Vernets travaillent en Ville de Genève.
- En ce qui concerne la piscine de Varembeé: 24% des usagères et usagers proviennent des autres communes genevoises, 7% de France et 3% du canton de Vaud.

Si l'on considère la directive de l'OFSPPO sur les piscines couvertes, il faut une piscine couverte publique (un bassin de 25/33 ou 50 mètres) pour 50'000 habitants. Avec ces 4 bassins (2 aux Vernets et 2 à Varembeé), la Ville de Genève, avec 196'000 habitant-e-s, répond aux besoins de ses habitants.

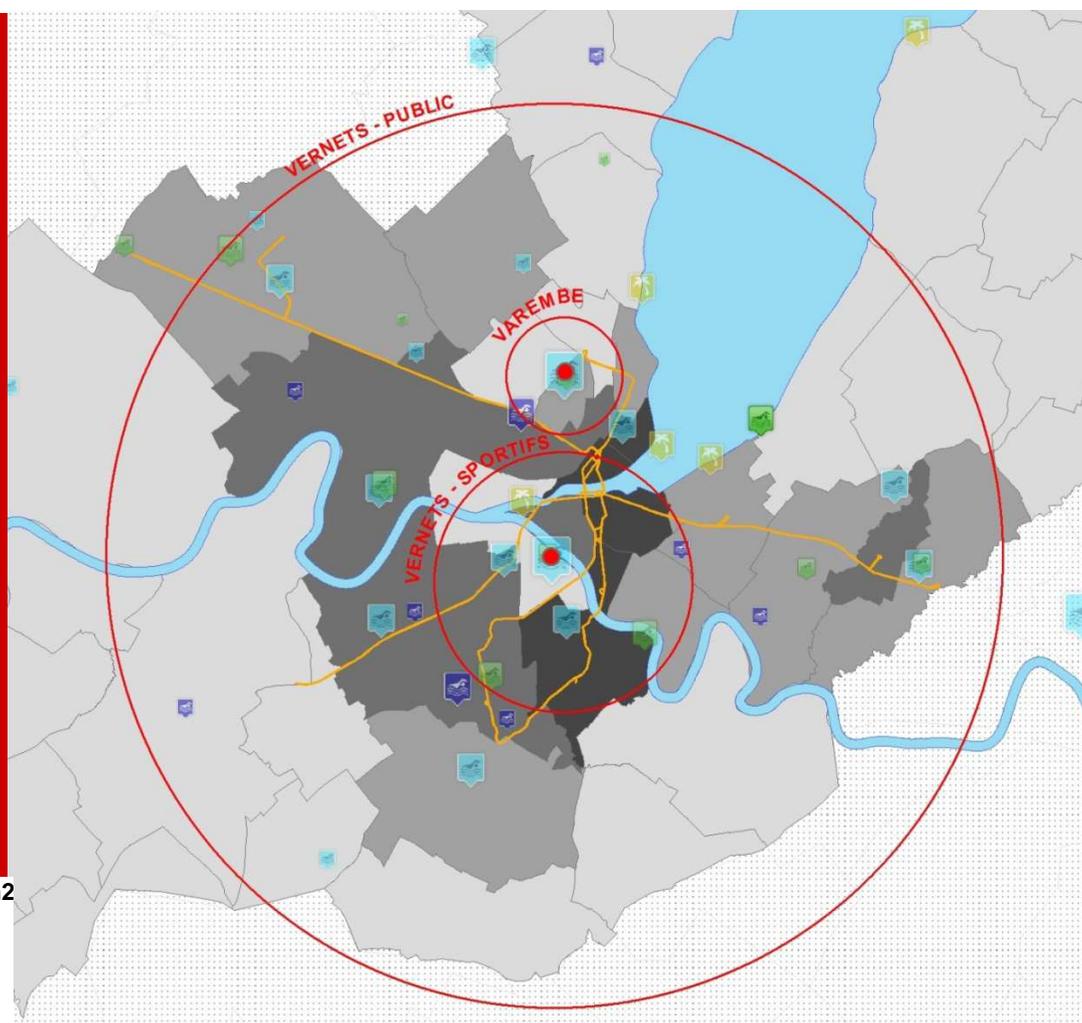
En revanche, au niveau du Canton, qui compte 8 piscines publiques pour 482'545 habitant-e-s (fin 2014), il en manque 1.

L'offre actuelle de piscines – Effets de débordement

- **Varembé :**
Piscine de quartier
- **Vernets :**
Piscine d'intérêt cantonal voire régional.
Situé au cœur d'une zone très dense de population et d'emplois.

Densité population et emplois au km²

10'000 - 13'000	(4)
13'001 - 25'000	(5)
25'001 - 35'000	(3)
35'001 - 52'000	(4)



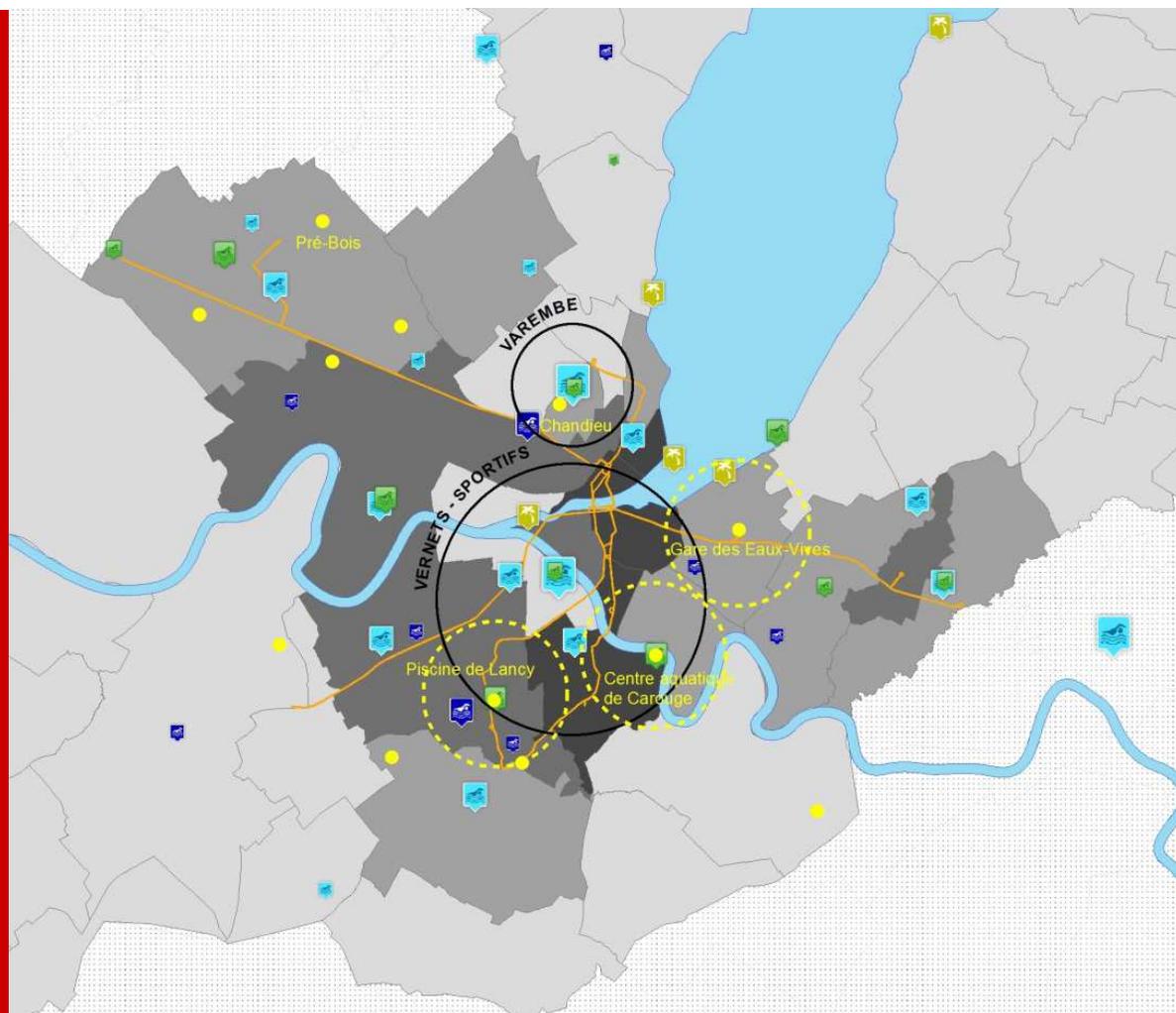
Concept directeur des équipements sportifs
Service d'urbanisme
Décembre 2015

L'offre actuelle de piscines (mesures)

	NORMES OFSPO	INDICATEURS 2015	SATISFACTION DES BESOINS DE BASE	SATISFACTION DES BESOINS DE LOISIR
BASSINS SCOLAIRES écoliers	7P : 2 heures/semaine, 7 semaines 1 espace d'enseignement = 125 m ²	72 classes de 7P = 1'368 leçons 5 espaces d'enseignement = 5'608 leçons		
HABITANTS VGE <i>PISCINES COUVERTES : PUBLIQUES SCOLAIRES</i>	0.014 m ² superficie de base / habitant Superficie de loisir = 20 à 40% de la superficie de base	(Piscines publiques + scolaires) / habitants VGE = 0.016 m ² /hbt		Manque 620 m ² = 2X25m
HABITANTS VGE <i>PISCINES COUVERTES : PUBLIQUES</i>	Ne considérer que les superficies publiques	Piscines publiques / habitants VGE = 0.012 m ² /hbt	Manque 346 m ² superficie de base = 1X25m	Manque 550 m ² de superficie de loisir = 2X25m
PISCINES COUVERTES PUBLIQUES usagers	Considérer les habitants élargis en intégrant les touristes, les employés et les habitants des autres communes. Effets de débordement	Piscines publiques / usagers = 0.010 m ² /hbt 239'628 = habitants VGE+ 32% employés non résidents (32% = part des genevois qui pratiquent la natation)	Manque 900 m ² superficie de base = 1X50m ou 3X25m	Manque 660 m ² superficie de loisir = 2X25m
PISCINES EXTERIEURES Habitants VGE	0.05 m ² /hbt	Piscine extérieure / habitants VGE = 0.001 m ² /hbt	Manque 9'507 m ² = 9X50m	Manque 11'620 m ² = 11X50m

Projets les plus susceptibles de diminuer l'effet de débordement

- Chandieu (25 mètres) écoles/clubs
- Gare des Eaux-Vives (25 mètres) publique
- Centre aquatique de Carouge (construction d'un bassin de 33 mètres) et couverture du bassin extérieur
- Couverture de la piscine de 50 mètres de Lancy



Concept directeur des équipements sportifs
Service d'urbanisme
Décembre 2015

Piscines en Ville de Genève

	Equipements	Année de construction	Caractéristiques	Principales rénovations	Fréquentation
Infrastructures existantes	Piscines de Contamines	1972	Bassin 16mX8m	1989 : système de filtration 2003 : rénovation de la chaufferie 2009 : rénovation des vestiaires La rénovation générale est prévue avec la celle de l'école	DIP 2'640 heures par an Clubs et associations 5'725 heures par an (pas d'ouverture au public et de données en nombre d'entrées)
	Piscine de Liotard	1975	Bassin 25mX10m	1989 : Réhabilitation du hall et des vestiaires La rénovation générale est prévue avec celle de l'école. Dépôt du crédit d'étude prévu pour 2017.	DIP 2'647 heures par an Clubs et associations 5'430 heures par an 34'000 entrées par an
	Piscine de Pâquis-Centre	1979	Bassin de 25mX12m	Octobre 2015: dépôt du crédit de construction pour le remplacement du fond mobile et à la rénovation partielle de la piscine de Pâquis-Centre.	28'000 entrées par an
	Piscine de Varembe	1991	Bassin 33mX16m Bassin plongeon 12mX9m Bassin 25mX11m Bassin extérieur 25mX12.5m Pataugeoire extérieure 7mX7m	2008 : amélioration acoustique 2010 : rénovation casier et vestiaires 2011 : réfection de l'éclairage	200'000 entrées par an
	Piscine des Vernets	Piscine intérieure 1966 Piscine extérieure 1970	Bassin olympique 50mX22m Bassin 25mX10m Pataugeoire 10mX10m Bassin extérieur 21mX16m Pataugeoire extérieure 12.6m diamètre	1993/94 : réhabilitation générale 1998 : carrelage fond de bassin 1999 : réhabilitation générale extérieure 2000 : réfection des portes 2001 : éclairage bassin 2007/08 : rénovation vestiaires 2012 : réfection bassin 25m	400'000 entrées par an
Nouvelles infrastructures	Piscine de Chandieu	Ouverture: septembre 2016	Bassin de 25mx12m		scolaires et clubs
	Complexe sportif de la Gare des Eaux-Vives, avec piscine	Ouverture du chantier: dès 2020 (durée 3 ans)	Bassin de 25mx15m		Scolaires et public

Horaires d'ouverture au public

- **Piscine des Vernets et de Varembeé:**

semaine du 11 janvier au 17 janvier 2016	Lundi 11	Mardi 12	Mercredi 13	Jeudi 14	Vendredi 15	Samedi 16	Dimanche 17
Piscine des Vernets	12h -18h	7h-20h	7h - 20h	7h-20h	7h - 20h	7h - 19h	9h - 19h
Piscine de Varembeé	7h - 20h	12h-18h	7h - 20h	7h-20h	7h - 20h	7h - 19h	9h - 19h

- **Piscine de Pâquis-Centre:**

Lundi et mardi: de 12h à 13h

Mercredi: de 13h à 15h30 et de 18h30 à 20h

Jeudi: de 17h à 19h

Le bassin est ouvert toute l'année, excepté pendant les vacances scolaires.

Elargissement des horaires d'ouverture au public en soirée

- Elargissement Varembé et Vernets : avancement de l'ouverture à 7h en 2015 (a nécessité un poste de caissier au budget 2016)

L'ouverture prolongée des deux bassins nécessiterait la refonte complète des plannings clubs avec les conséquences suivantes:

A) Varembé

- Suppression des heures de natation synchronisée, de plongée et de canoé (durant l'hiver) à la piscine de Varembé (utilisation complète du bassin) avec comme conséquence la disparition des clubs de plongées dans les bassins de la Ville de Genève et une diminution importante des heures mise à disposition de la natation synchronisée.

- Disparition de certains clubs dans les bassins de quartier en cas de report des heures clubs actuellement à Varembé.

→ L'extension des horaires en soirée ne sera possible qu'avec la mise en service des piscines de Chandieu (construction) et Pâquis-Centre (rénovation) prévue en janvier 2017 pour accueillir les clubs déplacés.

Elargissement des horaires d'ouverture au public en soirée

B) Vernets

- Suppression des heures du water-polo à la piscine des Vernets (utilisation complète du bassin) avec comme conséquence la disparition de la section water-polo ou le report de ces heures sur un bassin de quartier au détriment d'autres clubs (qui sont dans les bassins de quartiers) qui verront leurs heures supprimées.
 - Obligation de fusionner les deux clubs élites présents à la piscine des Vernets (GN 1885 et NSG) pour pouvoir diminuer les nombres d'heures mises à disposition des clubs et pouvoir ainsi ouvrir davantage au public.
 - Diminution importante des heures mises à disposition de Handisport (actuellement tout le bassin), à la Société Suisse de Sauvetage (actuellement tout le bassin), au Triathlon Club Genève (nombreuses heures sur la semaine).
- A ce jour pas de possibilités de replis pour les clubs dans d'autres équipements.**

Elargissement des horaires d'ouverture au public en soirée

Personnel

L'ouverture prolongée Varembeé jusqu'à 22h00 nécessiterait :

- l'engagement de 3 ETP gardiens de bain polyvalent (20h d'ouverture supplémentaire hebdomadaire et 4 gardiens de bain obligatoirement en ouverture public)
- l'engagement d'un employé de caisse ou l'installation de 2 distributeurs de tickets performants

L'extension des heures d'ouverture n'impacte pas les horaires des mécaniciens d'entretien piscine (piquet à partir de 18h30).

C) A l'étude – Ouverture de Pâquis-Centre au public

L'ouverture de Pâquis-Centre au public le midi et soir, ainsi que les week-end nécessiterait :

- L'engagement de 1.5 ETP gardiens de baignades polyvalent
- La mise en place d'un distributeur de tickets performant
- La diminution ou la suppression d'heures de pratique de clubs dans ce bassin

2. M-1169 «Pour la gratuité des installations sportives de la Ville de Genève pour les rentiers AVS et AI»

Mesures d'accès à la culture et au sport

Le développement de l'accès à la culture et au sport fait partie des missions fondamentales du Département de la culture et du sport.

Mesures:

- Public jeune (tarif jeune, carte 20 ans/ 20 francs et carte Gigogne, tarif écoles)
- Personnes en situation de précarité (invitations et gratuité dans les piscines pour les personnes bénéficiant des prestations de l'Hospice général)
- Chéquier culture (extension récente aux personnes au chômage et aux personnes au bénéfice d'une rente AI)
- Tarifs réduits spécifiques (seniors, chômeurs, bénéficiaires d'une rente AI et personnes à mobilité réduite)
- Personnes en situation de handicap
- Médiation culturelle
- Actions de promotion de la pratique sportive (ex: Plaine de jeunes)
- Cours et camps de sport

Mesures financières d'accès au sport

- Octobre 2011: le Service des sports a revu la tarification des installations sportives de la Ville de Genève (VGE).
- Modifications majeures :
 - définition des personnes pouvant bénéficier des tarifs réduits et des tarifs famille;
 - tarification différenciée pour les porteurs des cartes «Gigogne» (nouveau) et «20 ans/20 francs» (nouveau);
 - tarification particulière pour les écoles
- Des tarifs réduits sont notamment appliqués aux personnes retraitées, chômeurs et chômeuses, bénéficiaires des prestations de l'assurance invalidité, personnes de moins de 25 ans ou personnes à mobilité réduite.
- Enfin, concernant les piscines, la gratuité est accordée aux personnes bénéficiant des mesures de l'Hospice général, ainsi qu'à leurs enfants, sur présentation d'une attestation et pièce d'identité.
- Pas de crédit «accès au sport» et pas de participation des communes ni du canton aux compensations financières de ces réductions tarifaires (contrairement à la culture).

Gratuité des installations sportives pour les rentiers AVS/ AI (M-1169)

- Données de l'OCSTAT 2014:

Chiffre total des rentier-e-s AVS/ AI - Canton de GE

Données OCSTAT 2014	Unités	Pourcentage	Pourcentage consolidé (AVS / AI)
Rentier-e-s AVS	78'800	16.33%	19.13%
Rentier-e-s AI	13'541	2.80%	
Population GE	482'545		

Gratuité des installations sportives pour les rentiers AVS/ AI (M-1169)

- Données – Etat GE – DGAS – 2014:

Rentier-e-s AVS/ AI – Prestations complémentaires – Canton de GE

	Unités	Pourcentage	Pourcentage consolidé (AVS / AI)
Rentier-e-s AVS	14'797	3.07%	5.28%
Rentier-e-s AI	10'702	2.22%	
Population GE	482'545		

- Données – Ville de Genève - Service social – 2014 et 2015:

Prestations sociales municipale accordées (nombre de dossiers!):

- 2014: 4584
- 2015: 4667

Gratuité des installations sportives pour les rentiers AVS/ AI (M-1169)

- Pas de données statistiques détaillées sur la fréquentation de cette population dans nos installations.
- Pour l'exercice 2014, les revenus enregistrés ont été de CHF 2'222'046.-
- A fréquentation constante, et si la représentation de cette population est proportionnelle à sa représentation statistique cantonale, le manque à gagner estimé serait de:
 - ❑ CHF 2'222'046 x 19.13% = CHF 425'077.-
 - ❑ CHF 2'222'046 x 5.28% = CHF 117'324.-

Gratuité des installations sportives pour les rentiers AVS/ AI (M-1169)

Impact non-mesuré:

- Coûts administratifs: communication, retraits, contrôles aux caisses,...
- Identification (vérification des pièces justificatives – pas de carte d'identification spécifique et décisions d'octroi annuelles) des bénéficiaires de prestations complémentaires
- Abonnement transmissible (pas de contrôle systématique possible) ?
- Périmètre du public concerné: offre cantonale ou VdG ?
- Périmètre d'accès aux sites sportifs limité ?
- Impact sur la fréquentation/ saturation de sites (piscines) ?
- Quelle communication d'une mesure de ce type ? La VdG n'a pas accès aux données du SPC (contraintes LIPAD)